



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 FEVRIER 2022

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Vanessa DUVAL, Aurélie BEAUD, Jean-Louis VUICHARD, Madeleine-Rose CHAUMONTET, François CESMAT.

Procuration : M. Maxime MUGNIER donne procuration à Mme Béatrice FOL.

Excusés : Arnaud VUICHARD, Patrick VEYRET.

Absent : Grégory FOL.

Secrétaire de séance : Ludovic VUICHARD.

Le compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

1. Gestion des eaux pluviales : demande de subvention au titre du Fond Départemental pour le Développement des Territoires (FDDT).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une aide du Département au titre du FDDT (Fond Départemental pour le Développement du Territoire) pour les travaux d'aménagement de gestion des eaux pluviales pour un coût total de l'opération, y compris les honoraires et les études préalables de 723 435 € HT.

2. Retrait de la délibération N°2022-02 relative aux dépenses d'investissement / crédits autorisés du Budget Primitif 2021.

Suite à une erreur matérielle et à la demande des services préfectoraux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retirer la délibération n°2022-02.

3. Amortissement subventions d'équipement versées au SYANE.

Le Conseil Municipal fixe à 20 ans la durée d'amortissement des subventions versées au SYANE imputées au compte 2041582 pour la réalisation des travaux d'éclairage public.

4. Ressources humaines : suppression, création et modification de poste.

Suite à la dissolution du SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny et à la reprise de la compétence scolaire et périscolaire par la commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, à compter du 1^{er} mars 2022 :

- De supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet (28/35^{ème}),
- De créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- De modifier la quotité de travail du poste d'adjoint technique territorial de 26.75/35^{ème} en le passant à 24.45/35^{ème}.

5. Ressources humaines : création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité.

Afin de palier à un fort taux d'absentéisme au sein des services scolaire et périscolaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique territorial à temps complet dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi n°84-53.

6. Ressources humaines : protocole relatif au temps de travail.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le protocole relatif au temps de travail qui regroupe l'ensemble des règles relatives au temps de travail dans la collectivité et aux congés annuels accordés.



7. Informations Diverses.

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

Décision 2022-01 : confiant la fourniture de matériels informatiques pour la mairie à la Société AZIMUTEC, située à Archamps (74160) pour un montant de 11 980 € HT.

2) Urbanisme.

Les dossiers d'urbanisme suivants ont été déposés :

- Permis d'Aménager déposé par les Maisons du Genevois pour la réalisation de 2 lots à construire à Murcier.
- Permis de construire déposé par les Maisons du Genevois pour la réalisation de 2 logements dans une maison existante à Murcier.
- Permis de construire déposé par Mme Françoise FOL pour une extension à Cessens.
- Déclaration Préalable déposée par M. Pierre JOLY pour la construction d'un abri fermé accolé à une maison à Nyoux.
- Déclaration Préalable déposée par M. Fabien GARIN pour la construction d'une piscine à Murcier.

3) Intercommunalité : Communauté de Communes du Genevois :

- **Eau-Assainissement** : Présentation des options possibles relatives aux réhabilitations des stations d'épuration de Jonzier et Savigny.
- **Commission Communication** : proposition d'organiser des réunions relatives au projet du tramway en dehors de la commune de St Julien-en-Genevois de manière à impliquer toutes les communes.
- **Genevois Roule** : reconduction de l'aide de 250 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.
- **Commission Sociale** : le centre de vaccination à Valleiry fermera ses portes au 1^{er} mars 2022 et celui d'Archamps mi-mars.

4) Divers.

- **Scolaire** : le protocole sanitaire est modifié, le port du masque à l'extérieur n'est plus obligatoire.
- **Un exemplaire du dernier bulletin municipal**, suite aux articles et dessins rédigés par les élèves sur la commémoration du 11 Novembre, a été remis à chaque élèves de CM1 et CM2.
- En partenariat avec la MJC du Vuache, **une table ronde avec les adolescents** âgés de 11 à 15 ans sera organisée le 02 mars à 18H30 en mairie afin d'échanger sur des projets en direction de la jeunesse.
- **La rencontre annuelle des Savigny de France et de Suisse** se déroulera à Savigny-le-Sec le 04 juin 2022 avec un marché traditionnel, des spectacles de rue et un bal populaire.
- **Commission Voirie** : les travaux de rénovation des voies communales seront reportés ou mis en attente en raison des travaux d'aménagement programmés pour la gestion des eaux pluviales.



Le Maire,
Béatrice FOL.